

## CONDITIONS GÉNÉRALES ACHAT DE BIENS ET/OU DE SERVICES

- 1. Champ d'application.** Sauf convention contraire écrite entre les parties, les conditions suivantes (les "Conditions") s'appliquent à la fourniture de biens et/ou de services (les "Biens" et les "Services") par le fournisseur indiqué au verso ("vous") à Ter Beke NV/SA ou à l'une de ses sociétés affiliées ("TB"). En acceptant la commande de TB, en fournissant un devis ou en livrant à TB des biens ou des services, et sauf accord contraire écrit entre les parties, vous acceptez d'être lié par les présentes conditions. Les présentes conditions s'appliquent à partir du moment où le CT passe une commande auprès de vous (que ce soit verbalement ou par écrit (y compris par e-mail)), accepte un devis que vous avez fourni ou que vous fournissez effectivement des biens ou des services au CT, selon la première éventualité..
- 2. Fourniture.** En fournissant des biens et/ou des services à TB, vous vous engagez à : (i) utiliser toutes les compétences, le soin et la diligence raisonnables, coopérer pleinement avec le CT et agir honnêtement et de bonne foi ; (ii) respecter toutes les spécifications, tous les délais et toutes les dates de livraison raisonnablement demandés par le CT ; (iii) tenir le CT informé et lui fournir toutes les informations qu'il peut raisonnablement demander ; (iv) respecter toutes les lois, règles, règlements et normes professionnelles et industrielles applicables à la fourniture des biens et/ou services, y compris, mais sans s'y limiter, les dispositions légales applicables aux denrées alimentaires et à l'hygiène alimentaire, ainsi que les principes du Pacte mondial des Nations Unies, disponibles à l'adresse suivante <https://www.unglobalcompact.org/w/hat-is-gc/mission/principles>; (v) vous abstenir de toute pratique commerciale déloyale ou trompeuse, de toute pratique commerciale contraire à l'éthique ou de toute autre pratique susceptible de donner une image défavorable de TB ; (vi) respecter l'accord de niveau de service de TB, tel que convenu séparément entre les parties ; (vii) respecter le code de conduite des affaires et les principes de durabilité de TB en vigueur de temps à autre, tels qu'ils vous sont notifiés par TB ; (viii) à vos frais, remédier et atténuer tout dommage ou perte résultant d'un retard, d'une erreur ou d'une défaillance de votre part dans la fourniture des biens et/ou services ; et (ix) fournir les biens et/ou services conformément à toutes les lois applicables.
- 3. Commandes.** Le CT commande les produits et/ou services par demande écrite. Vous êtes réputé avoir accepté la commande à la première des deux dates suivantes : (a) l'émission par vous d'une acceptation écrite de la commande ; ou (b) l'accomplissement par vous de tout acte compatible avec l'exécution de la commande. Vous ne pouvez pas modifier ou compléter unilatéralement la commande passée par TB.
- 4. Livraison et emballage.**
- a. Livraison.** Toutes les livraisons doivent être conformes à la commande passée par le CT, y compris, mais sans s'y limiter, le délai de livraison, les spécifications, les exigences de qualité (y compris les certificats requis) et toute autre instruction figurant dans la commande. Vous reconnaissez le fait que les Biens et/ou Services fournis peuvent être utilisés pour la production de denrées alimentaires et/ou entrer en contact, directement ou indirectement, avec des denrées alimentaires. Par conséquent, toutes les livraisons doivent être effectuées conformément à toutes les lois et réglementations applicables aux denrées alimentaires, à l'hygiène alimentaire, à la sécurité alimentaire, à la traçabilité, au bien-être des animaux et à la responsabilité du fait des produits sur le lieu de livraison.
- b. Inspection.** La réception de tous les produits et/ou services est soumise au droit d'inspection et de rejet de TB. Le commettant dispose d'un délai raisonnable pour inspecter les produits et/ou services livrés. Le fait que TB n'ait pas inspecté en temps utile et/ou de manière appropriée les Biens et/ou Services, et/ou ne vous ait pas informé de toute non-conformité ou de tout défaut apparent ou caché, ne vous libère d'aucune de vos obligations en vertu des présentes Conditions et/ou de la loi applicable
- c. Défaut de livraison.** Si la livraison n'est pas entièrement conforme à la commande, TB a le droit, à sa discrétion et sans préjudice de tout autre recours auquel TB peut prétendre en vertu du droit applicable, (i) de refuser la livraison, en tout ou en partie, et/ou (ii) d'exiger la (re)fourniture des biens et/ou services conformément à la commande, à vos frais et risques, et/ou (iii) d'annuler la commande en tout ou en partie. Les droits susmentionnés n'affectent pas tout autre recours auquel TB peut avoir droit, y compris, mais sans s'y limiter, le remboursement par vous des frais encourus pour l'obtention de biens et/ou de services de remplacement. TB a le droit de se procurer auprès de tiers des biens et/ou des services identiques ou équivalents aux biens et/ou services livrés de manière non conforme.
- d. Emballage.** Tous les matériaux d'emballage entrant directement en contact avec les marchandises doivent être de qualité alimentaire, conformément aux dispositions légales applicables aux objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires. Ils doivent être de qualité hygiénique, exempts de corps étrangers tels que (mais non limités à) le métal, le verre, le bois et tout autre contaminant. Toutes les palettes doivent être en bon état physique et bactériologique et être exemptes de toute contamination. Toutes les palettes utilisées pour les produits MIP doivent être synthétiques. Les matériaux et méthodes d'emballage seront sélectionnés par vos soins afin de minimiser les coûts d'utilisation et de répondre aux objectifs suivants : protection, conservation, recyclabilité, économie d'énergie et destruction.
- 5. Transfert de propriété et risque de perte.** Le risque et le titre de propriété de tous les biens fournis sont transférés à TB à la livraison, qui a lieu au moment et à l'endroit désignés pour la livraison conformément à DDP (Incoterms 2020) ou à tout autre Incoterm mentionné sur la commande, ou convenu autrement entre vous et TB. Vous garantissez que le titre de propriété de tous les produits est transféré à TB, libre de toute garantie, de tout intérêt et de toute charge.
- 6. Prix.** Le prix (hors TVA) comprend tous les coûts et frais nécessaires à la livraison des Biens et/ou Services au lieu de livraison tel que spécifié dans la commande, ainsi que tous les paiements pour l'utilisation des droits de propriété intellectuelle, y compris ceux de tiers. A moins que les lois applicables n'en disposent autrement, vous renoncez expressément à invoquer les dispositions de l'article 1195 du Code civil français, et le prix est fixe et ne peut être augmenté sans le consentement de TB, également pas en cas de changement de circonstances qui modifierait ou aurait un impact sur l'équilibre

## CONDITIONS GÉNÉRALES ACHAT DE BIENS ET/OU DE SERVICES

économique de la fourniture des Biens et/ou Services. Le CT peut vous demander à tout moment de fournir des détails sur l'évolution de vos coûts de fourniture des biens et/ou services au CT entre la date de réception de la commande par vous et la date de cette demande. Les détails que vous devez fournir à TB ou à un auditeur indépendant désigné par TB doivent couvrir au moins l'évolution des coûts de transport, de personnel énergétique et d'approvisionnement en matières premières et être étayés par des preuves raisonnables.

### 7. Facturation et paiements.

- a. **Facturation.** Vous devez émettre à l'intention de TB une facture valide qui répond à toutes les exigences de la juridiction concernée. Toutes les factures doivent être envoyées par courrier électronique sous forme de fichiers PDF distincts à l'adresse électronique prévue à cet effet et adressées à l'entité TB correcte (comprenant au moins la dénomination et la forme sociale correctes, l'adresse du siège social et le numéro de TVA ainsi que le numéro de commande).
- b. **Paiements.** Sous réserve que votre facture soit conforme aux présentes Conditions et aux lois applicables, TB doit payer la facture dans un délai de soixante (60) jours à compter de la date d'émission de celle-ci. À titre d'exception, en cas de factures pour la fourniture de Biens qui sont des produits agricoles et alimentaires périssables et lorsque la mise en œuvre locale de la directive européenne 2019/633 exige un tel délai de paiement plus court, la facture sera payée dans les trente (30) jours à compter de la date de sa réception. TB peut retenir le paiement de toute facture (en tout ou en partie) qu'il conteste ou qui n'est pas conforme aux présentes conditions. Sauf accord contraire, tous les montants payables au titre des Produits et/ou Services seront facturés et payés en Euros. En cas de retard de paiement, vous serez en droit de facturer à TB un taux d'intérêt ne dépassant pas trois fois le taux d'intérêt légal applicable. En outre, vous serez en droit, dans ce cas, de facturer à TB une indemnité forfaitaire de 40€.
- c. **TVA.** Le montant net du prix sera majoré de toute taxe sur la valeur ajoutée ou taxe générale sur les ventes (" TVA ") applicable à la fourniture des Biens et/ou Services, en vertu de la législation applicable (" TVA ") doit être incluse dans vos factures, le cas échéant, au taux de

TVA en vigueur. Tous les autres prélèvements, primes, droits, évaluations, taxes ou autres paiements prélevés sur les Biens et/ou les Services en vertu de toute loi applicable sont à votre charge.

8. **Garantie.** Vous garanzissez qu'en fournissant des Biens et/ou Services à TB : (i) vous disposez des compétences, de l'expérience, des installations et du personnel qualifié requis ; (ii) les Biens et/ou Services sont conformes aux spécifications convenues avec TB et sont exempts de tout défaut et/ou non-conformité cachés ou apparents ; (iii) tous les Biens et produits livrables résultant des Services (et toute partie de ceux-ci) sont de qualité satisfaisante et adaptés à tout objectif spécifié par TB ou pour lequel les biens de leur type sont communément utilisés ; (iv) en fournissant les services, vous agissez avec une compétence et un soin raisonnables et vous respecterez les dates de performance, les indicateurs clés de performance ou les niveaux de service qui vous sont notifiés par TB ; (v) vous détenez toutes les licences et autorisations nécessaires pour fournir les produits et/ou les services ; (vi) la fourniture des produits et/ou des services n'entraînera pas la violation d'un autre accord ou la violation des droits d'un tiers (y compris les droits de propriété intellectuelle). Aucune disposition des présentes conditions n'exclut les termes, conditions ou garanties (explicites ou implicites), ou tout recours légal, que ce soit en vertu d'un statut, d'une loi ou autre, auquel TB peut avoir droit en relation avec les conditions en vertu de toute loi.
9. **Retrait ou rappel.** Si vous avez connaissance d'un problème ou si vous soupçonnez qu'un problème (peut) survenir en ce qui concerne (la fourniture des) Produits et/ou Services qui pourrait entraîner un risque potentiel pour la sécurité des consommateurs, et/ou un retrait (volontaire ou obligatoire), un rappel ou une mesure similaire, vous devez (i) en informer immédiatement TB par écrit, et (ii) fournir une assistance complète pour développer et mettre en œuvre une stratégie pour remédier à la situation. Vous indemniserez le CT et le tiendrez à l'écart de toute réclamation, tout dommage, toute perte ou toute dépense (y compris les honoraires et frais juridiques) subis, causés par ou découlant d'un tel problème.

10. **Résiliation.** TB peut résilier les présentes Conditions et la fourniture de Biens et/ou de Services par vous avec effet immédiat, sans que l'intervention préalable d'un tribunal ou d'un tribunal arbitral ne soit requise, et sans être tenu de verser une quelconque indemnité : (i) à tout moment pour des raisons de commodité, moyennant un préavis écrit de trente (30) jours ; (ii) si un liquidateur, un administrateur judiciaire ou un gérant est désigné pour la totalité ou une partie de vos actifs ; (iii) si vous devenez ou êtes insolvable, ou si vous cessez pour quelque raison que ce soit d'exercer votre activité ; ou (iv) si vous violez ou manquez aux présentes Conditions ou au code de conduite des affaires de TB et aux principes de durabilité visés à l'article 2(vi) des présentes Conditions. L'exercice des droits de résiliation de TB ne porte pas atteinte aux autres droits et recours prévus par la loi applicable et n'affecte en rien les droits et obligations de TB nés avant la résiliation.
11. **Effet de la résiliation.** En cas de résiliation, vous devez immédiatement (i) cesser de fournir des biens et/ou des services, sauf accord écrit contraire de TB ; (ii) transférer à TB les contrats de tiers pour le temps ou le matériel que TB a payé et qui n'ont pas encore été utilisés ; (iii) remettre à TB ou détruire de manière certifiée les informations confidentielles de TB que vous possédez ou contrôlez ; (iv) transférer à TB tous les biens et le matériel en votre possession ou sous votre contrôle appartenant à TB ; et (v) déployer tous les autres efforts commerciaux raisonnables pour minimiser les perturbations des activités de TB.
12. **Confidentialité.** Toutes les informations, tous les documents, tous les logiciels, tous les processus, toutes les données et tous les autres éléments qui sont divulgués par TB ou qui sont mis à votre disposition ou élaborés par vous dans le cadre de la fourniture de biens et/ou de services (y compris, sans s'y limiter, toutes les informations techniques, commerciales et d'affaires) seront traités par vous comme strictement confidentiels et resteront, ou deviendront à la création, la propriété de TB. Vous ne divulguez aucun de ces éléments à toute autre personne et ne ferez aucune déclaration publique relative aux présentes conditions ou aux biens et/ou services sans l'accord écrit préalable

## CONDITIONS GÉNÉRALES ACHAT DE BIENS ET/OU DE SERVICES

de TB. Les obligations de confidentialité énoncées ci-dessus resteront en vigueur pendant toute la durée du contrat et pendant une période de cinq (5) ans à compter de l'expiration ou de la résiliation anticipée du contrat.

**13. Propriété intellectuelle.** Tous les droits de propriété intellectuelle développés à la demande de TB, dans, créés par ou résultant des Biens et/ou Services seront immédiatement dévolus à et seront la propriété exclusive de TB dans toute la mesure permise par la loi applicable. Vous aiderez TB à protéger et à faire valoir ses droits sur cette propriété intellectuelle.

**14. Information personnelle.** TB peut, en tant que responsable du traitement des données, collecter, stocker, utiliser, reproduire, divulguer et distribuer toute information personnelle fournie par vous dans le cadre de la fourniture des Biens et/ou Services pour les besoins internes de TB. La base juridique est que ce traitement de données est nécessaire à l'exécution de l'accord auquel vous êtes partie ou nécessaire au respect des obligations légales de TB. En cas de données à caractère personnel relatives à vos représentants ou à d'autres personnes agissant en votre nom, la base juridique du traitement est notre intérêt légitime à gérer la relation commerciale avec vous. Vous ou toute autre personne dont nous collectons et traitons les données personnelles, pouvez accéder, corriger, objecter ou effacer toute information personnelle en soumettant une demande à l'adresse électronique dédiée.

**15. Santé et sécurité.** Vous vous conformerez à toutes les lois et réglementations applicables en matière de santé et de sécurité. Vous reconnaissez être conscient du fait que TB est actif dans le domaine de la production de denrées alimentaires. Vous ne modifierez pas, sans l'accord écrit préalable de TB, les ingrédients ou les composants utilisés pour produire les Produits, le processus de fabrication ou la méthode de livraison convenue, ni ne mettrez en œuvre des modifications qui altèrent les Produits de quelque manière que ce soit, même si les Produits sont toujours conformes aux Spécifications. Vous assurerez la traçabilité complète des Produits, des ingrédients et des composants et conserverez et fournirez à TB, sur demande, un

nombre raisonnable d'échantillons des Produits.

**16. Divers.**

**a. Intégralité de l'accord.** Sauf indication contraire des parties par écrit, les présentes conditions, ainsi que la ou les commandes passées par TB, constituent l'intégralité de l'accord entre vous et TB, et remplacent tous les accords, déclarations, négociations ou ententes antérieurs, écrits ou oraux, et s'appliquent à l'exclusion de toutes les conditions proposées par vous ou incluses dans vos devis, accusés de réception de commande, factures, courriels ou tout autre document similaire.

**b. Modification et cession.** Les présentes conditions peuvent être modifiées, cédées, transférées ou sous-traitées par TB à tout moment, moyennant un avis écrit à votre intention. Vous ne pouvez pas céder ou transférer votre contrat avec TB, en tout ou en partie, sans le consentement écrit préalable de TB.

**c. Divisibilité.** Si une disposition des Conditions (ou une partie d'une disposition) est ou devient invalide, illégale, nulle ou inapplicable, la validité, la légalité et l'applicabilité des autres dispositions des présentes Conditions et du reste de la disposition en question ne seront pas affectées.

**d. Absence de renonciation.** Aucune renonciation, aucun retard ou aucune omission de la part du CT dans l'exercice d'un pouvoir, d'un droit ou d'un recours prévu par la loi ou par la convention ne peut porter atteinte aux droits du CT ou être considéré comme une renonciation à ce pouvoir, à ce droit ou à ce recours. L'exercice unique ou partiel d'un pouvoir, d'un droit ou d'un recours prévu par la loi ou par la convention par le CT n'empêche pas l'exercice futur de ce pouvoir, de ce droit ou de ce recours ou l'exercice de tout autre pouvoir, droit ou recours par le CT.

**e. Non-exclusif, entrepreneur indépendant.** Votre nomination est non exclusive et le CT peut à tout moment faire appel à une autre personne pour la fourniture des biens et/ou services. En fournissant les produits et/ou services, vous n'agissez pas en tant qu'agent de TB, et vous n'agrez pas d'une manière incompatible avec votre statut d'entrepreneur indépendant. Rien dans les présentes conditions ne constitue une agence, une coentreprise, un emploi ou un partenariat entre vous et TB.

**f. Confirmation.** Vous reconnaissez que vous avez expressément et avec

une pleine compréhension des implications accepté toutes les dispositions contenues dans ces Conditions et confirmez expressément que ces dispositions sont justes et équitables.

**17. Droit applicable.** Tous les problèmes, questions et litiges concernant la validité, l'interprétation, l'exécution, la performance ou la résiliation des présentes Conditions (et la fourniture de Biens et/ou de Services en vertu des présentes), ou concernant toute question de responsabilité extracontractuelle et/ou délictuelle, le cas échéant, découlant de ou dans les présentes Conditions (et la fourniture de Biens et/ou de Services en vertu des présentes) seront régis et interprétés conformément aux lois du siège social de l'entité TB qui a commandé les Biens et/ou les Services, sans donner effet à toute autre règle ou disposition de choix ou de conflit de lois qui ferait que les lois d'une autre juridiction s'appliquent. L'application des dispositions de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises est expressément exclue.

**18. Résolution des litiges.** Tout litige, controverse ou réclamation découlant des présentes Conditions (et de la fourniture de Biens ou de Services en vertu de celles-ci) ou s'y rapportant, y compris sa validité, son interprétation, son exécution, sa réalisation ou sa résiliation, ou à une violation des présentes, ou concernant toute question de responsabilité extracontractuelle et/ou délictuelle, le cas échéant, découlant des présentes Conditions (et de la fourniture de Biens ou de Services en vertu de celles-ci) ou s'y rapportant, qui ne peut être résolu à l'amiable, sera soumis à la juridiction exclusive des tribunaux compétents de la région du siège social de l'entité TB qui a commandé les Biens et/ou les Services.